

Additif pour véhicule de démonstration Ronde du JURA 2022

La situation sanitaire ne permet pas de faire de réunion préparatoire, c'est pourquoi il vous est demandé de bien vouloir prendre connaissance de ces quelques lignes et de vous y conformer

Après avoir justifié votre conformité sanitaire et obtenu votre pass pour l'épreuve.

Vous devrez présenter les documents suivants aux administratifs, puis techniques :

Voiture de série

1. Carte grise
2. Assurance
3. Contrôle technique à jour.
4. Pneu de compétition interdit
5. Licence EIV minimum pour le pilot
6. Permis de conduire en cours de validité.

Voitures de compétition sont tolérées mais doivent être :

1. Conformes sur l'équipement de sécurité, en doublure du rallye mais éligibles dans la discipline.
2. Les équipages devront être en possession de licences concurrent-conducteur.

Equipement Pilote - Co pilote

1. Tout vêtement synthétique est interdit
2. Casque - gants tolérés, si porteur de lunettes, c'est casque ouvert donc intégral interdit

Les véhicules de démonstration ne seront pas chronométrés.

Les dépassements sont formellement interdits.

Les reconnaissances et les prises de note sont interdites.

- Lors du tour de reconnaissance, les véhicules de démonstration resteront en parc fermé.

Le Directeur de Course pourra également fixer une moyenne à sa discrétion.

Le Directeur de Course se donne le droit d'exclure tout équipage pour comportement non adapté.

Autosport des neiges

Jacky LEPEULE